



Le plan du gouvernement face aux préoccupations du personnel de la santé

Les différentes préoccupations et revendications du personnel de la santé étaient au centre d'une rencontre d'échanges hier mardi à Lomé entre le gouvernement, les membres du groupe de travail et ceux des différents syndicats du secteur. Occasion pour le Premier ministre Komi Sélom Klassou de présenter le plan du gouvernement en termes de réponses aux doléances du secteur de la santé.

Les problèmes sont essentiellement relatifs à la question du statut particulier du cadre du personnel médical, paramédical et technique de la santé, de la bonification d'ancienneté, de la protection sociale et les mesures de sécurité en faveur du personnel soignant et enfin, de l'amélioration et du renforcement du système de santé.

« En ce qui concerne le statut particulier, je voudrais vous rassurer que le Gouvernement s'inspirera de ce document pour élaborer et adopter les règles répondants aux réalités et contraintes du secteur de la santé. En ce qui concerne la bonification d'ancienneté, le Gouvernement a accédé favorablement à votre doléance en décidant d'accorder une bonification d'ancienneté aux contractuels des formations sanitaires publiques une fois admis aux différents concours d'entrée à la fonction publique », a déclaré le Premier

ministre, précisant que le gouvernement poursuivra les efforts en accordant un quota aux contractuels lors des concours de recrutement dans la fonction publique.

Il a à cet effet annoncé que les résultats du dernier concours de recrutement seront proclamés dans les plus brefs délais. « *En outre, le gouvernement étudie la possibilité d'un autre concours de recrutement en faveur du secteur de la santé* », a ajouté Komi Sélom Klassou.

Ces mesures du gouvernement ont été saluées par les membres du groupe de travail et des syndicats. « *Nous tenons à remercier le gouvernement pour ces mesures et nous sommes conscients des efforts que fait le gouvernement. Dire que le gouvernement ne fait rien est malhonnête, mais beaucoup reste à faire et il faut aller vite* », a indiqué Dr Gilbert Tsolenyanu, Président du groupe de travail et représentant du Syndicat National des Praticiens Hospitaliers du Togo (SYNPHOT).

Il faut souligner que cette rencontre intervient cinq (05) mois après la réception par le chef du gouvernement, du rapport du groupe de travail sur le secteur de la santé.

David S.